

LE MAIRE

Chennevières-sur-Marne
Le 20 mars 2020

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

En cette période de lutte contre une pandémie mondiale et brutale, la France connaît des moments de douleur pour certains, d'inquiétude forte pour tous. Si chacun d'entre nous a désormais pris l'entière mesure de la situation, nous ne savons pas encore ce que ce virus nous réserve. Et la mobilisation de chacun est plus que jamais vitale.

Dans ce contexte inédit, la Municipalité s'est mise en ordre de marche, et les agents communaux font depuis le début de la crise un travail exceptionnel et que je veux remercier très sincèrement.

Ainsi, si, à la suite de l'allocution du Président de la République de lundi dernier, l'heure est désormais au confinement et aux déplacements dérogatoires, la Mairie assure des permanences dans toutes ses directions pour permettre un suivi des dossiers urgents. Les rendez-vous de délivrance de pièces d'identités seront maintenus pour les plus urgents d'entre eux.

La Police Municipale reste bien entendu ouverte et joignable au **01 75 65 04 21**.

Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir nous indique être en mesure de continuer à assumer le ramassage des ordures ménagères tant que la société prestataire sera en mesure d'intervenir. Il en est de même pour les urgences en matière d'entretien des voiries et équipements de la Ville.

Vous pouvez joindre les services de la Mairie de façon habituelle par téléphone, mail ou via le site internet. Vous pouvez également écrire à **contact@chennevieres.fr**.

Par ailleurs, vous le savez désormais, les écoles, centres de loisirs, crèches, l'Ecole municipale de Football, le Point Relais Information Jeunesse, le théâtre, le Foyer de l'Age d'or, les équipements sportifs, la Maison des associations, le Fort, les parcs et aires de jeux, le cimetière sont fermés pour respecter les consignes gouvernementales. Toutes les manifestations, activités, séjours, sont également annulés jusqu'à nouvel ordre.

Pour autant, toujours en conformité avec les règles nationales, le centre multi-accueil pour la petite enfance J. Deplus et les écoles J. Doré et J.J. Rousseau accueillent les enfants des personnels soignants. Une astreinte téléphonique est mise en place pour les familles et les inscriptions des familles au service minimum lorsqu'elles répondent aux critères fixés par le Gouvernement.

En outre, afin de vous aider en cette période difficile, j'ai fait le choix de suspendre les facturations et majorations des familles sur l'ensemble des temps de fréquentation jusqu'à la réouverture des structures de jeunesse. Les paiements réalisés par chèque des quinze derniers jours ne seront pas non plus transmis au Trésor Public.

LE MAIRE

Enfin, toute notre attention est aujourd'hui concentrée sur les personnes isolées, seules ou fragiles. Des agents municipaux les contacteront régulièrement pour prendre de leurs nouvelles. En fonction des besoins recensés, des agents et volontaires seront appelés à aller faire les courses ou chercher les médicaments. La distribution de l'aide alimentaire apportée aux seniors et aux personnes en situation de handicap sera également assurée à domicile avec l'aide d'agents volontaire du centre municipal la Colline. Le Centre Communal d'Action Sociale sera ouvert au public chaque mercredi matin de 9h à 12h à compter du 25 mars, afin de distribuer l'aide alimentaire et gérer les urgences, et une permanence téléphonique sera assurée. L'épicerie solidaire sera ouverte tous les 15 jours. N'hésitez donc pas à contacter le **01 75 65 10 51** si vous êtes susceptible d'avoir besoin d'aide.

Cette organisation pourra bien sûr être amenée à évoluer en fonction des besoins, et la Ville continuera de vous informer régulièrement sur son site, sur sa page Facebook officielle, Twitter et panneaux lumineux. En tout état de cause, soyez assurés que tout sera fait pour vous accompagner dans cette période si particulière, et assurer au mieux la protection des Canavérois.

Je forme le vœu que les Canavérois restent unis et solidaires dans cette épreuve. Cette crise sanitaire est un défi lancé à notre système de santé, notre économie, notre force de mobilisation et de sacrifice. Elle doit également nous conduire aujourd'hui et demain à repenser nos modes de vie, notre culture écologique, dont je fais une priorité absolue, mais aussi la façon de concevoir nos habitudes quotidiennes, nos besoins en matière de protection et de santé, nos solidarités. C'est une vision collective que devront demain développer notre nation mais aussi notre Ville.

Vous pouvez pour l'heure compter sur vos agents municipaux, dont je tiens une nouvelle fois à saluer les efforts au service de notre collectivité, sur mon implication totale à la tête de notre commune et sur mes sentiments les plus chaleureux.

Bien fidèlement à toutes et à tous

Jean-Pierre Barnaud

Jean-Pierre BARNAUD
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-président Métropole du Grand Paris
Vice-président de Grand Paris Sud Est Avenir